

ecovadis®

le médiateur
DES ENTREPRISES

Performances RSE des entreprises françaises et européennes Comparatif OCDE et BICS

2025 Sixième édition
5 ans de données (2020-2024)

Document Classification | EcoVadis Public

Performances RSE 2024 des entreprises françaises

Score global RSE 2024

60,4

La France en 3ème place du Classement
Pays 2024 derrière la Finlande et la
Suède, avant la Norvège

36% d'entreprises évaluées à 65+
(28% UE, 23% OCDE et 9% BICS)

Classement PME/ETI
(25-999 salariés)

Place inchangée

3ème place (60) devant
la Norvège (59,7)

Classement
Grandes entreprises
(1000 salariés et +)

+1 place

2ème place (63,6) devant
la Suède (62,7)



Environnement

61,3

+1 place



Social et
Droits Humains

63,4

1ère place
(inchangée)



Éthique

54,2

-1 place



Achats
Responsables

49,9

N°1 en 2024

67,6

5ème place
(Inchangée)

64,6

2ème place
(Inchangée)

58,5

+2 places

58,3

2ème place
(Inchangée)

Que s'est-il passé en 2 ans ?

2023 et 2024, deux années pas comme les autres en RSE, marquées par les réglementations sur la performance extra-financière et la responsabilité des entreprises :

- **2023 :**
Janvier 2023 - entrée en vigueur de la CSRD ; adoption formelle du règlement de l'UE sur la déforestation en 2023, report de l'application en décembre 2024; entrée en vigueur de la Lieferkettengesetz de nos partenaires allemands
- **2024 :**
Juillet 2024 - entrée en vigueur de la CS3D, suivie en novembre 2024 par l'adoption formelle de l'interdiction du travail forcé dans l'UE.
- **2025 :**
Février 2025 : proposition Omnibus, révision drastique des textes CSRD, CS3D, CBAM et Taxonomie votés ; Juin 2025: le Conseil européen adopte ses conclusions sur le paquet Omnibus sur le développement durable, révision des textes par le parlement européen dont la position finale est attendue en octobre 2025.

Introduction

Bienvenue dans cette 6ème édition

La dernière étude s'arrêtait aux données de fin 2022. Les années 2023 et 2024 ont été marquées par les réglementations concernant la performance extra-financière et la responsabilité des entreprises.

Les données analysées s'arrêtent à fin décembre 2024, donc avant la proposition Omnibus. Il est difficile aujourd'hui de prévoir précisément quelles seront les exigences réglementaires retenues, même si, juste avant l'été, la Commission semblait confirmer la volonté d'exclure un nombre significatif d'entreprises du périmètre des deux directives européennes¹. En attendant, les entreprises continuent leurs avancées...

Quelques résultats significatifs pour la France :

- La France reprend la 3ème place du Classement Pays 2024 avec un score global de 60,4 derrière la Finlande (62,1), la Suède et devant la Norvège. Ces deux derniers pays présentent des scores presque identiques à celui de la France. Le haut du classement 2024 reste inchangé par rapport à la précédente édition.

- En France, 36% des entreprises ont un score de 65+, seuil du palier de performance jugée Avancée dans l'échelle EcoVadis, contre 28% en 2022.

Par taille,

- Si les moyennes par taille d'entreprise progressent en France sur tous les enjeux RSE, ce sont surtout les entreprises de plus de 1 000 salariés, dites Grandes entreprises, qui se démarquent dans cette édition. Elles gagnent une place au classement selon leur score RSE global en 2024. Leurs avancées les plus notables, comparées aux autres Grandes entreprises mondiales, concernent les thèmes Éthique et Achats responsables, parmi les quatre axes de l'évaluation RSE. Leur score Environnement progresse nettement (+4,6 points) mais celui de toutes les Grandes entreprises mondiales aussi, avec +4,8 points sur la même période. Il semble qu'entre 2023 et 2024, anticipant les directives CS3D et CSRD, les entreprises françaises de plus de 1 000 salariés aient renforcé leurs pratiques achats et de due diligence.

¹ Les seuils d'éligibilité du texte du parlement européen sont : Reporting extra-financier (CSRD) : seuil de chiffre d'affaires rehaussé de 50 à 450 millions d'euros, en plus du seuil des 1 000 salariés (soit une réduction de 85 % du nombre d'entreprises ciblées initialement) Devoir de vigilance (CS3D) : les entreprises 3 000 salariés et plus (contre 1 000 salariés dans le dernier texte de la Commission) avec un chiffre d'affaires supérieur à 450 Millions d'euros seraient concernées.

- Si les Grandes entreprises se distinguent par une progression marquée, les PME et ETI forment toujours un socle solide de la dynamique nationale et permettent à la France de se maintenir en haut du classement. Sur le score Environnement, elles sont en hausse de 4 points depuis 2022 (61,3), pour les Droits Humains, elles affichent le meilleur score thématique de leur catégorie : 63,4 et enfin, en Achats Responsables, elles progressent avec un score de 49,9.

Les changements de position entre 2022 et 2024 de la France dans les classements thématiques par pays, ont orienté nos choix éditoriaux pour cette sixième édition : une page de synthèse et grandes tendances pour chaque thème puis deux focus, l'un sur la prévention de la corruption et l'autre, sur les pratiques Achats Responsables des entreprises françaises.

Nous en avons profité pour décrire comment EcoVadis prend en compte à la fois la charte et le label RFAR dans une évaluation RSE.

Acheter responsable, c'est inclure dans la négociation les questions d'impacts environnementaux et sociétaux, l'adjectif « responsable » renvoyant à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). La conclusion de cette nouvelle édition repose sur une visualisation inédite détachée des scores EcoVadis :

le nombre total de connexions qu'une entreprise française évaluée a établi fin 2024 avec des donneurs d'ordre situés hors de France.

Compter ce nombre de liens à l'export pour chaque fournisseur français évalué par EcoVadis est une manière d'inspirer plus largement sur toutes les opportunités commerciales issues d'une évaluation RSE reconnue.

Bonne lecture et partage,



Pierre Pelouzet
Médiateur des entreprises



Sylvain Guyoton
Chief Rating Officer

A découvrir dans cette édition

Près de 10 000 entreprises françaises évaluées en RSE	5
La France prend la 3ème place du classement par pays 2024	8
Thème Environnement	10
Thème Social et Droits Humains	11
Thème Éthique	12
Thème Achats Responsables	14
Les fournisseurs allemands davantage connectés à l'international que leurs homologues français	17

Près de 10 000 entreprises françaises évaluées en RSE

Sur les cinq dernières années, de 2020 à fin 2024, 19 113 évaluations RSE ont été effectuées par EcoVadis, portant sur 9 372 entreprises françaises de plus de 25 salariés, soit une moyenne de 2 évaluations par entreprise en France.

36% d'entreprises françaises "locomotives" en 2024 contre 28% en 2022 et 19% en 2020.

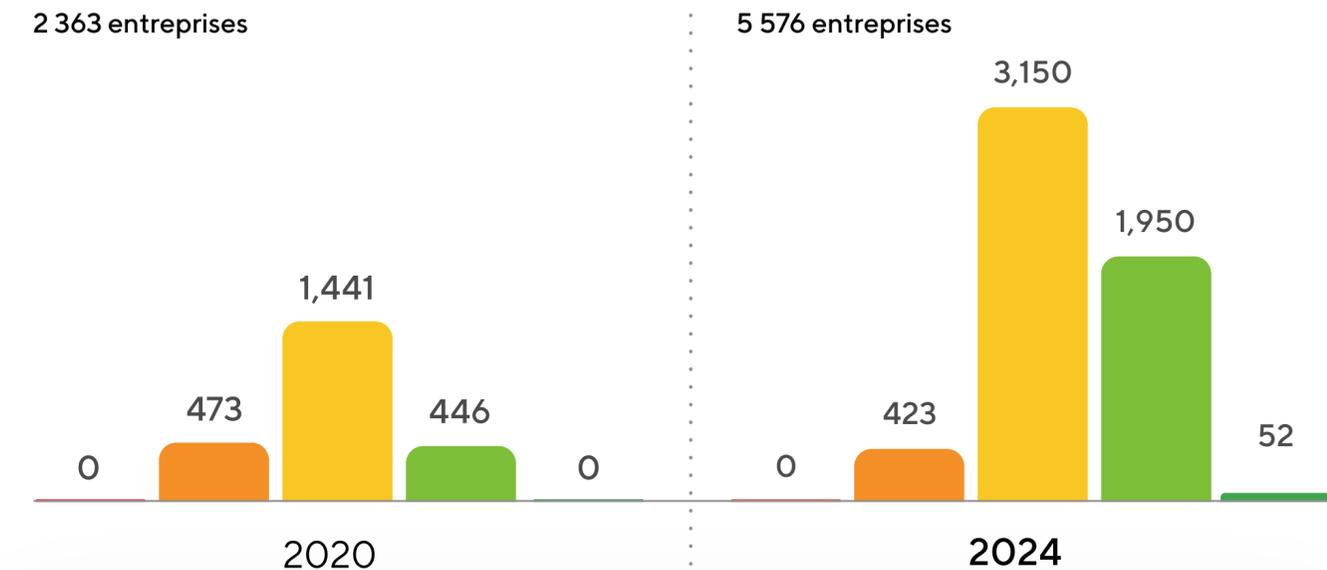
Sur la seule année 2024, 5 576 entreprises françaises ont été évaluées, parmi 50 000 entreprises dans le monde :

- 36% (35%+1%) atteignent la catégorie Avancée ou plus (score RSE de 65+)
- 56% sont dans la catégorie Adaptée

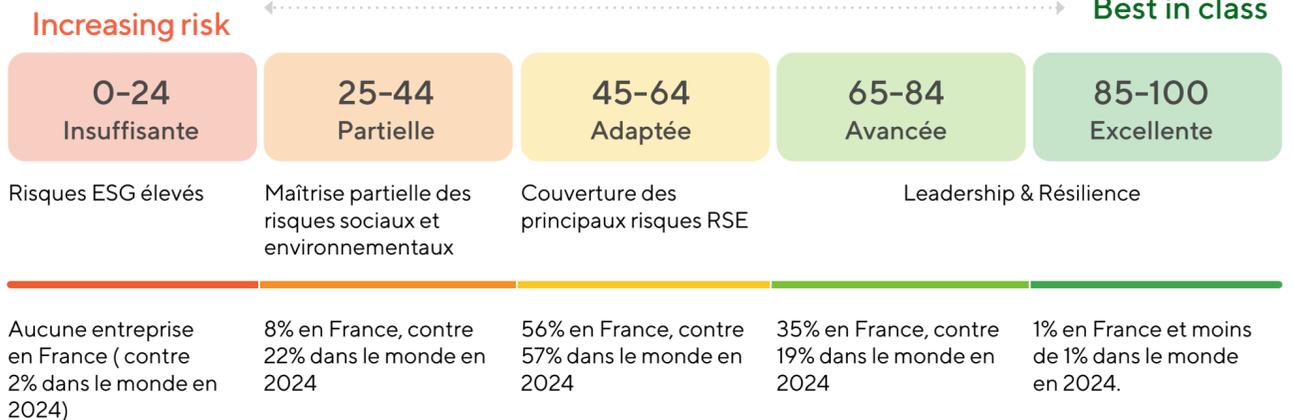
- 8% des entreprises françaises sont en maîtrise partielle de leurs enjeux sociaux et environnementaux, un volume stable d'environ 500 entreprises par an en France.

La majorité (98%) des entreprises évaluées en 2020 est, en 2024, soit dans la catégorie Adaptée ou Avancée à Excellente sur l'échelle de maturité RSE EcoVadis.

France : nombre d'entreprises évaluées, par niveau de maturité RSE, en 2020 et en 2024 (9 372 entreprises sur l'ensemble de la période 2020-2024)



Echelle de performance RSE EcoVadis en 5 niveaux de maturité et de maîtrise des risques



Plus de 2 000 entreprises françaises évaluées pour la première fois en 2023 ou 2024, et autant évaluées régulièrement depuis 2019

En 2024, les entreprises françaises évaluées par EcoVadis se répartissent équitablement entre nouveaux venus et acteurs habitués à l'évaluation RSE.

- Parmi les 2 077 entreprises françaises évaluées en RSE pour la première fois en 2024 ou 2023, 18% ont directement atteint la catégorie des entreprises les plus performantes (score de 65+)
- Parmi celles dont la première évaluation RSE date de plus de 5 ans, près de la moitié (43% et 56%) appartiennent également à cette même catégorie Avancée et +

La France, pays d'origine d'EcoVadis, concentre historiquement le plus grand nombre d'entreprises disposant d'une évaluation RSE ancienne et régulière. Ainsi, 26% de l'échantillon français total est composé d'entreprises ayant réalisé leur première évaluation RSE il y a plus de 5 ans, soit en 2019 ou avant, contre 15% au niveau mondial.

Plus une entreprise dispose de fiches d'évaluation, plus elle est en mesure d'exploiter les résultats entre deux cycles. Parmi les 5 576 entreprises évaluées en 2024, 56% de celles dont la première évaluation date d'avant 2014 sont classées dans la catégorie Avancée, contre seulement 18% des entreprises françaises évaluées pour la première fois en 2023 ou 2024. Une preuve que progresser en RSE demande du temps.

2024	Nombre d'entreprises évaluées en 2024 en France (5 576)	Score Global RSE	Part entreprises Score RSE ≥ 65 (Performance Avancée +)
1ère évaluation RSE EcoVadis en 2023 ou 2024	2 077 (37%)	55,7	18%
1ère évaluation en 2020, 2021, 2022	1 400 (25%)	61,1	33%
1ère évaluation cinq à dix ans avant 2020	1 153 (21%)	63,3	43%
Plus de 10 ans avant 2014	946 (17%)	65,9	56%

Performances RSE des entreprises dans le monde en 2024

Cette carte présente le score RSE global des entreprises évaluées par EcoVadis en 2024 ventilé par pays. A l'échelle mondiale, les moyennes s'échelonnent de 62,1 pour la Finlande à 37,4 pour les Philippines.

Les scores des entreprises françaises sont comparés à ceux des entreprises de l'Union européenne (UE), de l'OCDE, des pays nordiques (Norvège, Suède, Danemark, Finlande et Islande) ainsi qu'au groupe BICS, comprenant le Brésil, l'Inde, la Chine, et l'Afrique du Sud.

Score global RSE 2024

(en progression depuis 2022)

60,4 ^{+2,8}

France

60,2 ^{+2,8}

Nordics

57,8 ^{+2,7}

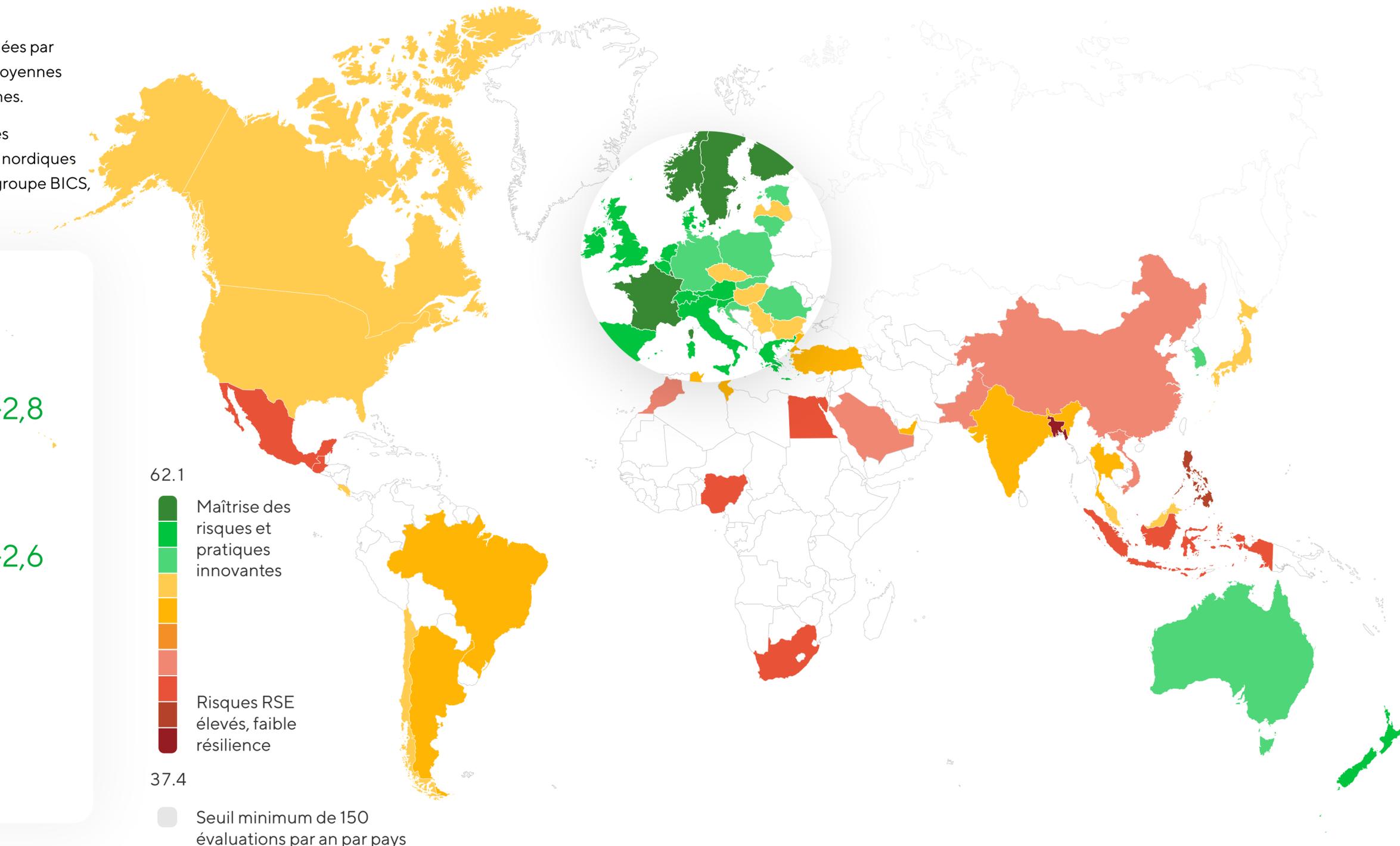
UE

55,8 ^{+2,6}

OCDE

46,1 ^{+5,0}

BICS



La France prend la 3ème place du classement par pays 2024

« Chassé-croisé » avec la Norvège : cette année c’est la Finlande qui occupe la 1ère place. La France se hisse en 3ème position, avec une moyenne 2024 très proche de celle de la Suède.

La moyenne (contrastée) des BICS atteint 46,1 en 2024, marquant symboliquement, et c’est à souligner, leur entrée dans le palier de performance Adaptée (45-64).

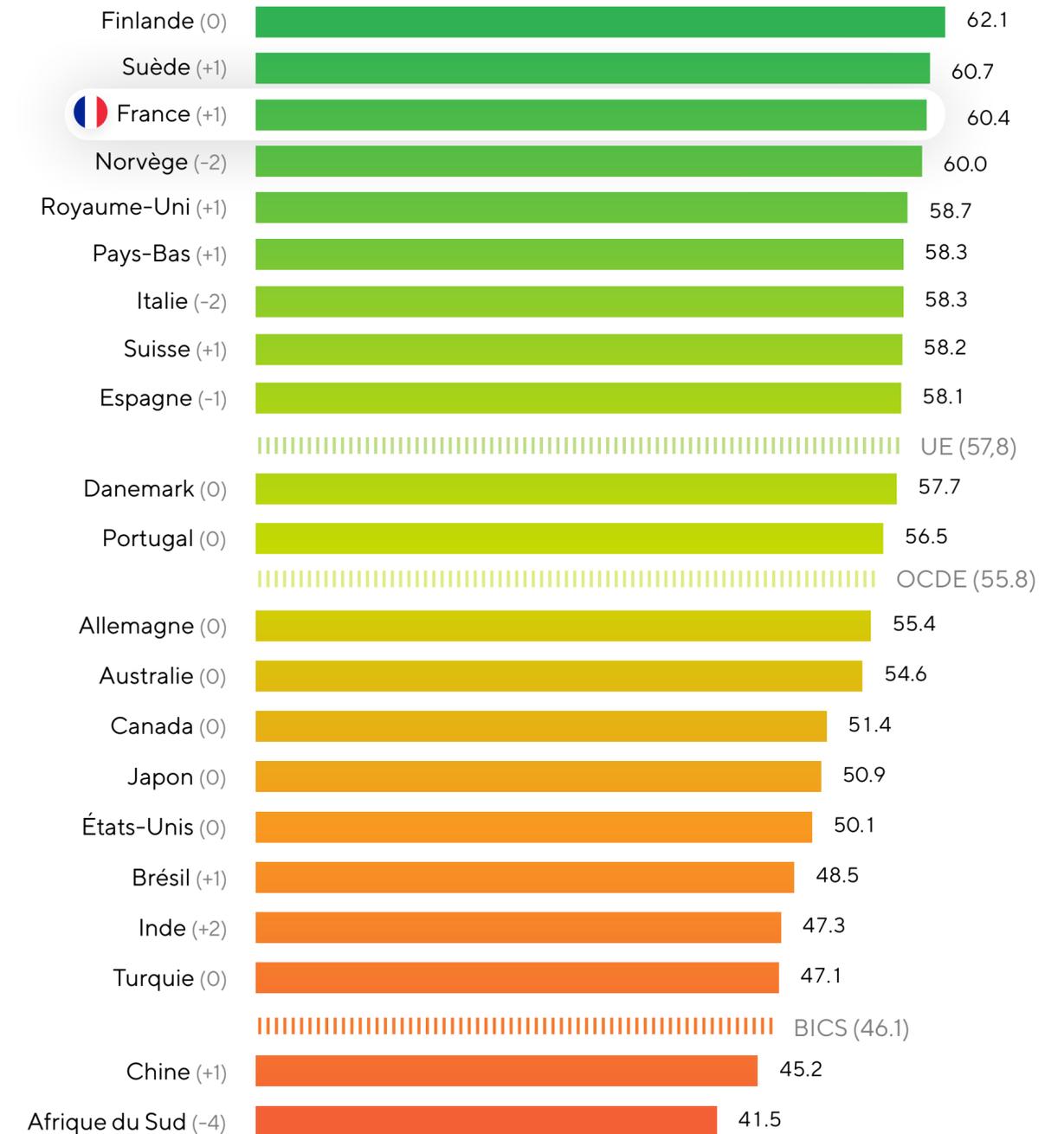
Le score RSE global a progressé pour toutes les tailles d’entreprises françaises en 2024, mais leurs homologues à l’international ont également vu leurs moyennes augmenter depuis 2022.

Le classement² pays 2024 fondé sur le score global RSE permet d’évaluer la performance des entreprises françaises comparée à celles implantées dans des pays à faible risque ESG, comme en Europe, ou dans des zones à risques sociaux et environnementaux modérés à élevés, comme les pays du groupe BICS. Toutes tailles d’entreprises confondues, l’évolution de la quatrième place en 2022 à la troisième place pour la France en 2024 est peu sensible, les scores moyens de la Suède et de la Norvège étant très proches, à moins d’un demi point d’écart. La France figure parmi les seuls quatre pays du classement à atteindre un score supérieur ou égal à 60.

En 2024, le score moyen de la France est toujours supérieur à celui de l’OCDE (55,8) et de l’Union européenne (57,8). Son plus grand partenaire commercial, l’Allemagne (55,4), se situe nettement plus bas dans le classement. La Chine (45,2) et les Etats-Unis (50,1) occupent également des positions inférieures, indiquant une attention moindre portée aux enjeux de développement durable par les entreprises des deux plus grandes économies mondiales.

La Turquie (47,1) se positionne juste en dessous du Brésil (48,5) et de l’Inde (47,3) et significativement en retrait par rapport aux moyennes de l’OCDE et de l’UE. La moyenne régionale des pays BICS enregistre la plus forte progression depuis 2022 (+5 points) : elle atteint un score de 46,1 en 2024 contre 41 deux ans plus tôt marquant symboliquement son entrée dans la catégorie Adaptée.

Score global RSE : moyennes pays 2024



² Se référer à l’article qui détaille la méthodologie d’études : <https://resources.ecovadis.com/fr/blog/m%C3%A9thodologie-et-donn%C3%A9es-rse-%C3%A9tudi%C3%A9es-sur-les-entreprises-fran%C3%A7aises>

Par grands enjeux RSE, que s'est-il passé depuis 2022 ?

Le score RSE global est une synthèse des 4 scores thématiques. Pour mieux appréhender l'évolution des performances RSE des entreprises françaises par rapport à leurs homologues, il convient d'analyser leur progression dans le classement entre 2022 et 2024 par thème et par taille d'entreprises.

	Environnement	Social et Droits Humains	Éthique	Achats Responsables
Scores 2024	62,0	63,5	54,6	50,8
Progression depuis 2022	+3,7 pts	+2,9 pts	+0,9 pts	+2,7 pts
FRANCE Classement pays 2024	4ème place (62) Place Inchangée N°1 : Finlande (65.6) Score Grandes entreprises (67,6) supérieur au score PME/ETI (61,3)	2ème place (63.5) Place Inchangée N°1 : Finlande (64.0) Score Grandes entreprises (64,6) proche du score PME/ETI (63,4)	6ème place (54.6) Place Inchangée N°1 : Royaume Uni (57.2) Score Grandes entreprises (58,5) supérieur au score PME/ETI (54,2)	3ème place (50.8) +1 place N°1 : Finlande (52.0) Score Grandes entreprises (58,3) supérieur au score PME/ETI (49,9)
PME/ETI (25-999 salariés)	61,3 3ème place > +1 place	63,4 1ère place (Inchangée) Score thématique le plus fort	54,2 6ème place (-1 place)	49,9 1ère place (+2 places)
Grandes entreprises (1000 salariés et +)	67,6 5ème place (Inchangée) Score thématique le plus fort	64,6 2ème place (Inchangée)	58,5 2ème place (+2 places)	58,3 2ème place (Inchangée) Niveau identique au score Éthique (+ 7,3 points depuis 2022)
Pour rappel Classement pays 2022	France 4ème place (58.4) N°1 : Finlande (62,4)	France 2ème (60,7) N°1 : Finlande (61,2)	France 6ème (53,7) N°1 : Norvège (60,1)	France 4ème place (48) N°1 : Norvège (49,6)

62,0

Score Environnement
Moyenne FRANCE 2024

▲ 3,7
Points depuis
2022
(+ 3,6 UE)

▲ 42%
des entreprises
évaluées à 65+
(37% en UE)

Score Environnement par taille
(depuis 2022)

PME
(25-99 salariés)
59,9
▲ 4,1 pts

ETI
(100-999 salariés)
62,9
▲ 3,9 pts

**Grandes
entreprises**
(1000 salariés et plus)
67,6
▲ 4,6 pts

Plus de données sur les scores
Environnement France (2020-2024)



Plus d'info sur le thème
au niveau mondial



Thème Environnement

La France maintient sa 4ème place dans le classement pays 2024

Classement pays 2024 toutes tailles

La France conserve sa 4ème place en 2024 (moyenne de 62 contre 58,4 en 2022) derrière la Finlande (65,6), la Suède (64,5) et la Norvège (62,4). Elle reste au-dessus des moyennes de l'Union européenne (60,2), de l'OCDE (57,3) et de celles de ses partenaires comme l'Allemagne (55,4), le Royaume-Uni (58,7) et l'Espagne (58,1). A noter, la moyenne Environnement des entreprises de la région BICS atteint 48,2 entrant ainsi dans le niveau Adapté (45-64).

Evolution par taille d'entreprises

Le score Environnement des Grandes entreprises reste le plus élevé parmi les 4 thèmes, avec une position stable dans le classement.

Les PME/ETI gagnent quant à elles une place. On observe une baisse significative en 2024³ des PME (31%) et ETI (15%) sans politique environnementale. 64% des Grandes entreprises affichent un niveau de politique Avancé à Exceptionnel, les différences s'observent plus sur le degré de déploiement des actions : 34% d'entre elles, présentent une couverture "faible" contre 27%, avec une couverture "élevée".

Maîtrise partielle des risques (score < 45)

La part de ces entreprises continue de diminuer : 24% en 2020, 17% en 2022 et 10% en 2024.

20% des entreprises évaluées pour la première fois en 2024 ont une maîtrise partielle des risques environnementaux.

Secteurs particulièrement concernés : Construction, TIC information et communication, Industrie électronique et technologies de pointe.

Exemples d'actions en place

Pour toutes les entreprises sur le critère "Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre (EGES)" :

56% Bilan carbone et/ou audit énergétique (contre 26% monde)

56% Formation salariés (contre 33% monde)

³ PME : 31% n'ont pas de politique environnementale en 2024 contre 49% en 2020
ETI : 15% n'ont toujours pas de politique environnementale en 2024 (contre 27% en 2020)



63,5

Score Social et Droits Humains
Moyenne FRANCE 2024

▲ 2,9
Points depuis
2022
(+ 2,7 UE)

▲ 44%
des entreprises ont
un score de 65+
(34% en UE)

Score Social et Droits Humains par
taille d'entreprise (depuis 2022)

PME
(25-99 salariés)

ETI
(100-999 salariés)

**Grandes
entreprises**
(1000 salariés et plus)

63,5

▲ 3,5 pts

63,3

▲ 2,6 pts

64,6

▲ 2,4 pts

Plus de données sur les scores France
Social et Droits Humains (2020-2024)



Plus d'info sur le thème
au niveau mondial



Thème Social et Droits Humains

La France conserve sa 2ème place dans le classement pays 2024

Classement pays 2024 toutes tailles d'entreprises

La Finlande (1ère), la France (2ème) et la Suède (3e place) restent en tête du classement 2024. Ce maintien reflète leur solide maîtrise des enjeux Sociaux et Droits Humains. Une nette différence apparait entre les pays européens et le reste du monde : l'Union Européenne (60,3) performe bien sur ce thème, tout comme, dans une moindre mesure, l'OCDE (58,6).

Le classement 2024 confirme encore les difficultés rencontrées par les pays BICS sur les enjeux Sociaux et de Droits Humains (48,8).

Evolution par taille d'entreprises

Contrairement aux scores global et environnemental, les scores moyens sur ce thème varient peu selon la taille des entreprises françaises : 63,5 pour les PME, 63,3 pour les ETI et 64,6 pour les Grandes entreprises. Parmi les 4 thèmes, c'est le score Social et Droits Humains des PME/ETI qui demeure le plus élevé

Maîtrise partielle des risques (score thématique < 45)

Moins de 5% des entreprises françaises sont concernées : 13% en 2020, 7% en 2022 et 4% en 2024. A titre de comparaison, 9% des entreprises basées dans l'UE, 11% dans l'OCDE et 39% dans les pays BICS affichent un score inférieur à 45.

Secteurs d'activité particulièrement concernés : Transport, Agroalimentaire, Industrie électronique et technologies de pointe et Construction

Exemples d'actions en place

- Pour toutes les entreprises sur le critère "Conditions de travail"
- 81% Couverture santé (contre 57% niveau monde)
- 60% Modes travail flexibles (48% monde)
- 52% Etude satisfaction salariés (46% monde)
- 46% Intéressement résultat (30% monde)
- 46% Compensation travail en horaires atypiques (50% monde)



54,6

Score Éthique
Moyenne FRANCE 2024

▲ 0,9
Points depuis
2022
(+1,1 UE)

▲ 27%
des entreprises
évaluées à 65+
(22% en UE)

Score Éthique par taille (depuis 2022)

PME
(25-99 salariés)

ETI
(100-999 salariés)

Grandes entreprises
(1000 salariés et plus)

52,1
▲ 0,6 pts

56,5
▲ 1,3 pts

58,5
▲ 2,9 pts

Plus de données sur les scores Éthique
France (2020-2024)



Plus d'info sur le thème
au niveau mondial



Thème Éthique

Place inchangée (6ème) mais évolution contrastée selon les tailles

Classement pays 2024 toutes tailles

Le Royaume-Uni reprend la 1ère place du classement (57,2) devant la Norvège (56,9), la Suède (55,9), la Finlande (55,8), les Pays-Bas (54,9). La France (54,6) conserve la sixième place acquise en 2022. Ces pays dépassent tous les moyennes de l'OCDE (52,2) et de l'Union Européenne (53,1). Les pays de la région BICS sont tous en bas du classement. Le Brésil (47,2) affiche le meilleur score de cette région.

Evolution du score thématique par taille d'entreprise

Avec une hausse de +2,9 points de leur score moyen Éthique depuis 2022 (atteignant 58,5), les Grandes entreprises françaises gagnent deux places au classement pays par taille, se positionnant entre la Finlande (61,3) et les Pays bas (57,1). En revanche, la progression est bien plus modérée pour les PME (+0,6) et les ETI (+1,3) avec comme conséquence la perte d'une place dans le classement par taille d'entreprise.

Maîtrise partielle des risques (score thématique < 45)

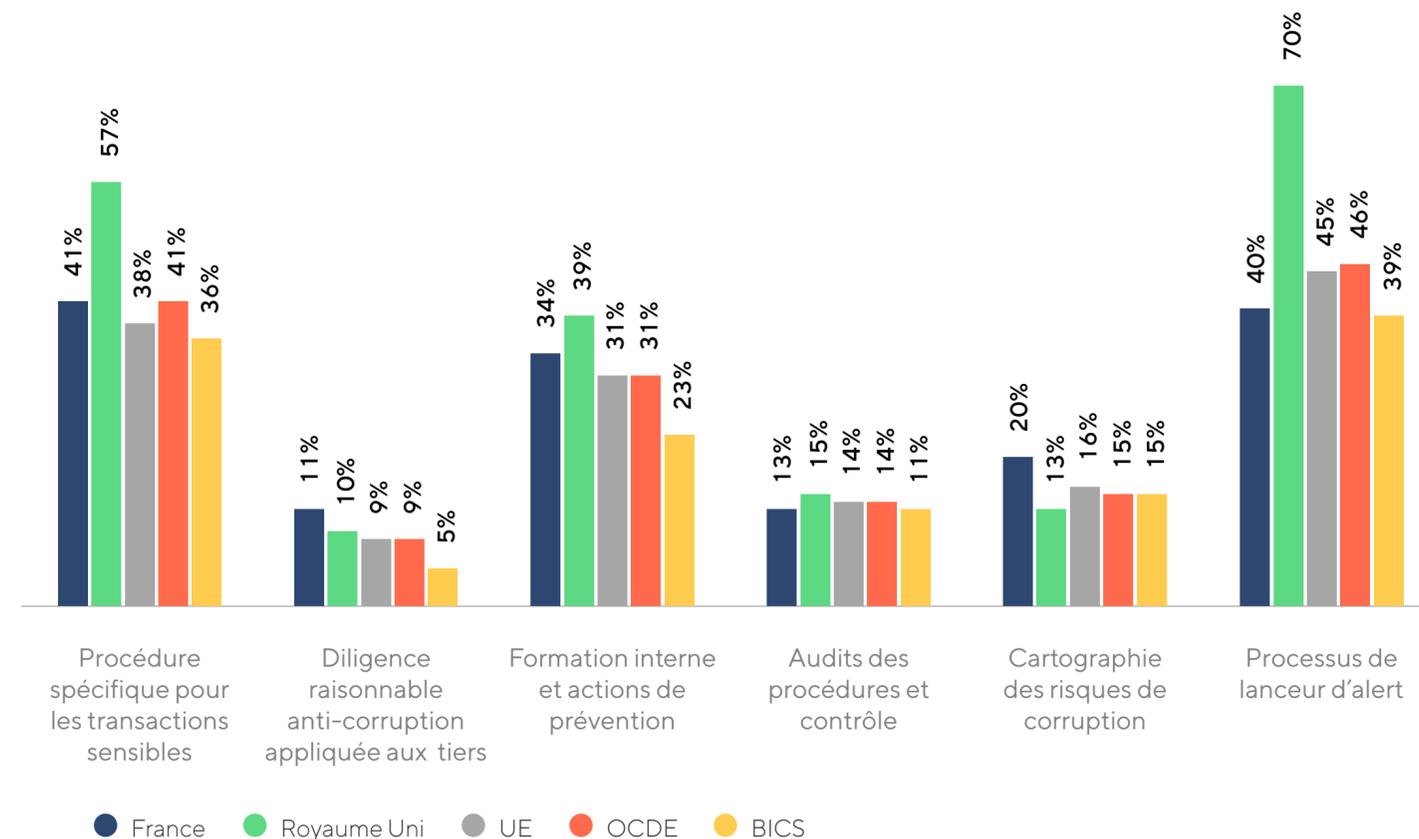
Au total, 28% des entreprises françaises évaluées en 2024 affichent un score inférieur à 45. Près de la moitié (47%) des entreprises ayant réalisé leur première évaluation avec EcoVadis en 2024 sont en situation de maîtrise partielle des risques sur ce thème Éthique (prévention de la corruption, pratiques anti-concurrentielles et management de l'information).
Secteurs d'activité particulièrement concernés : Transport, Industrie manufacturière légère, Construction, Agroalimentaire, Industrie électronique et technologies de pointe.

Exemples d'actions en place

Principales actions en place en matière de prévention de la corruption, toutes entreprises confondues :
41% ont une procédure spécifique pour les transactions sensibles (contre 39% au niveau mondial)
40% ont un dispositif de lanceur d'alerte (contre 44% au niveau monde)
34% proposent une formation interne (contre 30% au monde)

RSE et lutte contre la corruption : comparaison des pratiques françaises avec le pays leader, le Royaume-Uni

Principales actions de prévention et de lutte contre la corruption en place en 2024



L'évaluation porte sur la lutte contre la corruption sous toutes ses formes y compris la fraude, le blanchiment d'argent et les conflits d'intérêts. Le Royaume-Uni ayant repris la première place du classement pays sur ce thème avec un score de 57,2 est inclus dans cette comparaison des principales actions mises en place pour lutter contre la corruption.

En France les politiques sont formalisées, mais qu'en est-il des actions mises en place ?

81% des entreprises françaises évaluées en 2024 ont une politique qui couvre au moins une partie des enjeux éthiques (pratiques anticoncurrentielles, management de l'information et lutte contre la corruption) contre 74% en 2022 et 70% en 2020. L'évaluation EcoVadis porte non seulement sur les politiques mais aussi sur les actions mises en place.

Le Royaume-Uni reste le pays où pour toutes les tailles d'entreprises, plus de la moitié ont au moins deux actions de lutte contre la corruption parmi les six étudiées ici :

- 70% disposent d'un processus de lanceur d'alerte (contre 40% pour la France)
- 57% ont une procédure spécifique pour les transactions sensibles (contre 41% pour la France)

En France, sur l'ensemble des actions étudiées, les moyennes toutes tailles d'entreprises confondues sont proches de celles observées sur l'ensemble de l'Europe.

Les Grandes entreprises françaises, à fin 2024, ont plus d'actions en place que leurs homologues du Royaume-Uni :

Parmi les entreprises de 1 000 salariés et plus, la France devance le Royaume-Uni sur la mise en place de six actions de lutte contre la corruption :

- Procédure spécifique pour les transactions sensibles : 88% en France contre 83% au Royaume-Uni
- Diligence raisonnable anti-corruption pour les tiers : 48% contre 31%
- Formation interne et prévention : 82% contre 74%
- Audits des procédures et contrôle : 52% contre 38%
- Cartographie des risques corruption : 66% contre 34%
- Processus de lanceur d'alerte : 86% contre 85%

Le principal levier de progression pour les Grandes entreprises françaises réside dans le déploiement effectif des actions : 45% d'entre elles ont en 2024 un niveau de couverture des actions considéré comme faible (contre 41% en 2020). Cela signifie que peu d'actions sont déployées sur l'ensemble du périmètre géographique de ces Grandes entreprises et de leurs multiples implantations, en France comme à l'international.



50,8

Score Achats Responsables
Moyenne FRANCE 2024

▲ 2,7
Points depuis
2022
(+1,9 UE)

▲ 21%
des entreprises
évaluées à 65+
(14% en UE)

Score Achats Responsables par
taille (depuis 2022)

PME
(25-99 salariés)
47,8
▲ 2,0 pts

ETI
(100-999 salariés)
52,2
▲ 3,2 pts

**Grandes
entreprises**
(1000 salariés et plus)
58,3
▲ 7,3 pts

plus de données sur les scores Achats Responsables (2020-2024)



Plus d'info sur le thème au niveau mondial



Thème Achats Responsables

La France s'impose à la troisième place du classement pays 2024

Classement par pays 2024 toutes tailles d'entreprises

Le score Achats Responsables reste le plus bas de tous les scores thématiques. En 2024, le score de l'UE a dépassé la barre symbolique des 45 points (score de 46,8 contre 44,9 en 2022). La France fait partie des 4 pays ayant un score supérieur à 50. Elle s'empare de la 3ème place mondiale, gagnant ainsi une place, derrière la Finlande (52), la Suède (50,9) et juste devant la Norvège (50).

En 2024, 66% des entreprises des régions BICS affichent un score inférieur à 45, de niveau Partiel ou Insuffisant, ce qui maintient cette moyenne régionale à un niveau faible (38,2)

Evolution par taille d'entreprises

Fin 2022, les ETI et Grandes entreprises affichaient des scores proches, avec respectivement 49,4 et 50,7 (le score des PME était de 45,6). En 2 ans, le score des Grandes entreprises a gagné 7,3 points ! Avec une progression principalement entre 2023 à 2024, leur score atteint 58,3 en 2024. Les scores des PME et ETI ont respectivement progressé de +2 et +3,2 points, ce qui permet à la France de prendre la tête du classement PME/ETI, avec un score de 49,9, toutefois seulement à moins d'un point de la Suède, Norvège et Finlande, qui affichent un score identique de 49,6 en 2024.

Maîtrise partielle des risques (score thématique < 45)

Peu de changement en 2 ans : 39% des entreprises françaises évaluées en 2024 gardent un score inférieur à 45, contre 40% en 2022.

61% des entreprises évaluées pour la première fois en 2024 par EcoVadis ont une maîtrise partielle des risques liés à la chaîne d'approvisionnement.

Secteurs d'activité particulièrement concernés : Construction, Technologies de l'information et communication, Transport, Industrie électronique et technologies de pointe

Politique et nombre d'actions en place

59% des entreprises françaises évaluées en 2024 ont une politique Achats Responsables en place contre 52% en 2022 et 48% en 2020.

72% d'entre elles ont au moins une action en place⁴ : code de conduite fournisseurs (48% contre 39% monde) et évaluation régulière des fournisseurs (45% contre 37% monde)

⁴ contre 62% il y a deux ans et 52% il y a 5 ans.

Quelle est la visibilité des Grandes entreprises françaises sur les risques sociaux et environnementaux dans leur chaîne d’approvisionnement à fin 2024 ?

Pour répondre à cette question, nous avons extrait dans le thème Achats responsables, le niveau de recours à une action : La preuve de l’existence d’une cartographie des risques RSE liés aux achats, régulièrement mise à jour, permettant d’orienter les efforts sur les partenaires commerciaux à évaluer et à engager en priorité.

La [cartographie des risques liés aux achats](#) permet de “sortir du brouillard” : identifier les impacts négatifs potentiels de la chaîne d’approvisionnement, prioriser les fournisseurs à engager sur les enjeux de durabilité, et aligner les actions menées avec les exigences réglementaires.

En 2024, 54% des Grandes entreprises françaises disposent d’une cartographie des risques, contre 47% pour les entreprises de même taille dans l’UE, l’OCDE (38%) et 20% des Grandes entreprises de la région BICS. Seules les Grandes entreprises du Nord de l’Europe font mieux (Nordics) avec 56%.

Sur cette pratique essentielle à l’engagement des partenaires de la chaîne d’approvisionnement et à la maîtrise des risques liés aux achats, le graphique présente le pourcentage d’entreprises ayant une cartographie des risques en place pour cinq pays. L’Allemagne est incluse dans cette analyse afin de prendre en compte de l’entrée en vigueur de la

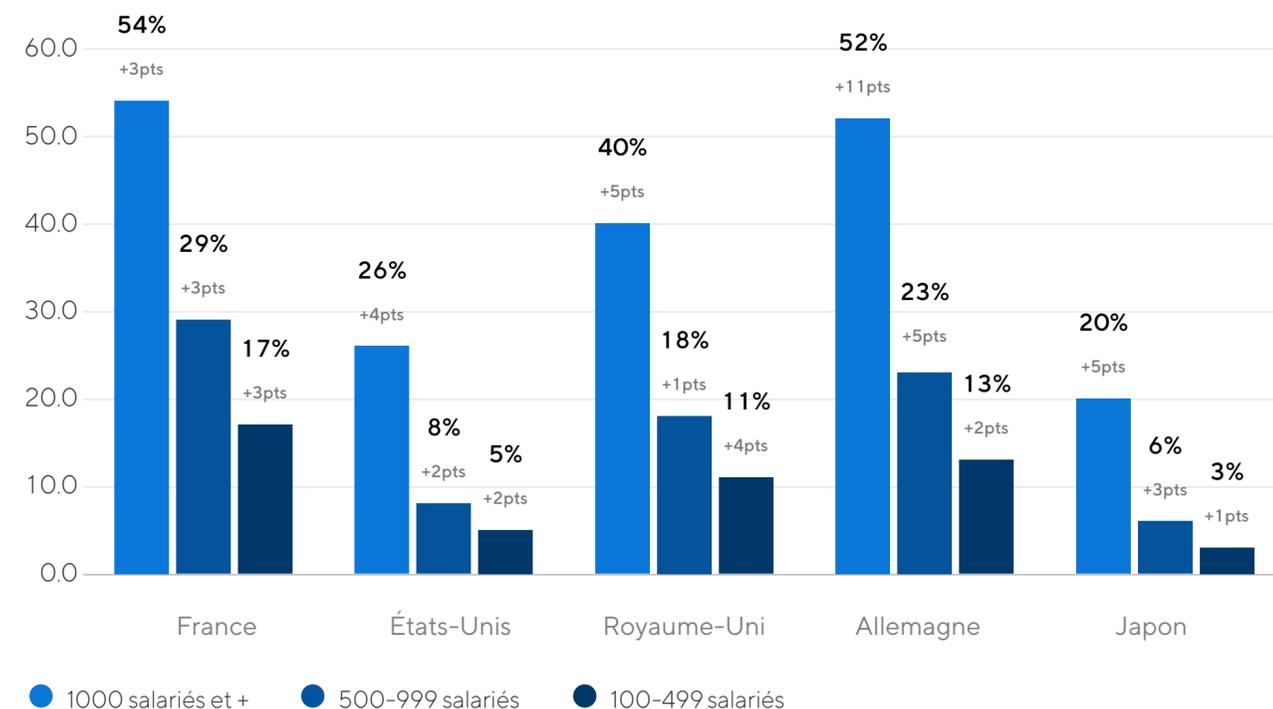
Lieferkettengesetz en janvier 2023. L’objectif étant d’observer l’évolution entre 2023 et 2024.

- Les PME et ETI ont encore peu recours à cet outil. Les entreprises françaises restent cependant les plus fortes utilisatrices sur les cinq pays étudiés.
- Toutes tailles confondues la France enregistre entre 2023 et 2024 la plus faible progression (+3 points), ce qui s’explique par les niveaux d’utilisation déjà élevés atteints au préalable par le pays.
- En Asie, avec comme exemple le Japon, l’outil est encore peu utilisé (moins de 20% des Grandes entreprises)

La plus forte augmentation s’observe sur les Grandes entreprises allemandes : +11 points de 2023 à 2024. En Allemagne, 52% des entreprises disposent désormais d’une cartographie des risques liés aux achats, un niveau supérieur à la moyenne de toutes les Grandes entreprises européennes (47%) et proche de celui observé en France (54%).

A découvrir, [IQ Plus](#), la solution de cartographie EcoVadis pour hiérarchiser les priorités, engager les fournisseurs et réduire les impacts sociaux et environnementaux de la chaîne d’approvisionnement.

Evolution de 2023 à 2024 de la part d’entreprises disposant d’une cartographie des risques RSE liés aux achats



Une meilleure reconnaissance de la charte et du label RFAR dans l'évaluation du thème Achats Responsables



Le cadre d'évaluation du thème Achats responsables est adapté à chaque entreprise en fonction de son secteur d'activité, de sa taille et de sa localisation géographique.

- Pays : l'évaluation distingue les entreprises opérant en France exclusivement, celles présentes dans des pays à faible risque et celles actives dans les pays à risques.
- Secteur d'activité, de manière à tenir compte du poids des achats dans le CA total.

Le référentiel étant personnalisé pour chaque entreprise selon sa taille, ses localisations et son secteur d'activité, le poids total du score Achats Responsables varie de 10% à 40% dans le score global EcoVadis. L'analyse prend en compte toutes les preuves fournies par l'entreprise évaluée dont les adhésions, labels et certifications. Les principaux certificats et labels mondiaux qui impactent les 4 thèmes sont régulièrement étudiés par une cellule dédiée. La mise à jour de la reconnaissance du label RFAR, dispositif français co-animé par le [Conseil National des Achats \(CNA\)](#) et [la Médiation des entreprises](#) est intervenue au troisième trimestre 2024.

Le Parcours national des achats responsables (PNAR) vise à encourager l'ensemble des acteurs

économiques à améliorer leurs pratiques d'achats. Composé de deux dispositifs, la charte et le label Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR), ce parcours leur permet de concrétiser leurs engagements, de bénéficier d'un marqueur de différenciation positif et de rejoindre une communauté dynamique, composée d'acteurs publics et privés tous engagés pour des achats plus responsables et solidaires.

Impacts directs sur le score Achats responsables EcoVadis (révision en 2024)

Les analystes EcoVadis évaluent la qualité d'intégration de la responsabilité sociétale dans les politiques, les pratiques d'achats et le reporting achats d'une entreprise.

Trois niveaux POLITIQUES, ACTIONS et RESULTATS se déclinent en 7 indicateurs de management : Politiques (POLI), Adhésion à des initiatives externes (ENDO), Actions (MESU), Certifications (CERT), Déploiement (COVE), Reporting (REPO) et un suivi à 360° de l'actualité (360).

- La Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables impacte avantageusement le score de l'indicateur "Adhésion" (ENDO pour endorsement). Ce score évalue les engagements de l'entreprise envers des initiatives externes.

- Le Label RFAR impacte favorablement le score de l'indicateur Certification du thème Achats Responsables (CERT).

L'attribution des points pour les entreprises labellisées RFAR a changé depuis l'été 2024... en mieux. Après revue du périmètre du label et de l'ensemble des éléments étudiés, EcoVadis a décidé d'augmenter l'attribution des points sur le thème Achats Responsables.

Depuis août 2024, la preuve de l'obtention du label RFAR permet d'obtenir 75% de l'indicateur CERT contre 50% auparavant.

Toutes les organisations labellisées RFAR ayant sollicité une évaluation RSE EcoVadis depuis le troisième trimestre 2024 ont automatiquement bénéficié de ces nouvelles conditions. Pour obtenir 100% sur l'indicateur CERT, l'entreprise évaluée devra présenter, en complément, un label spécifique de type FSC, PEFC, ou encore des labels ou certificats produits.

L'appréciation demeure inchangée pour la charte RFAR sur l'indicateur "Adhésion" (50% de l'indicateur ENDO).



Les fournisseurs allemands davantage connectés à l'international que leurs homologues français

Souvent demandée par un client historique et/ou stratégique, la fiche d'évaluation RSE est l'occasion de liens supplémentaires avec d'autres donneurs d'ordre, pouvant aboutir à de nouvelles relations d'affaires.

À l'occasion de cette sixième édition, l'analyse comparative entre la France et l'Allemagne révèle des différences significatives dans la diffusion des évaluations RSE et les connexions commerciales qui en découlent.

En 2024, un fournisseur allemand évalué partage en moyenne ses résultats RSE avec **9,6 clients**, contre **7,8 pour un fournisseur français**. Cet écart est encore plus marqué lorsqu'il s'agit de connexions à l'export : les fournisseurs allemands créent **près de deux fois plus de liens avec des entreprises étrangères**, notamment vers les **États-Unis**, la **France** ou la **Suisse**.

Un fournisseur allemand évalué est en moyenne en relation avec 9,6 clients contre 7,8 pour un fournisseur français

Quel est le nombre moyen de liens-client pour une entreprise évaluée par EcoVadis ? (incluant le 1er lien d'invitation sur la plateforme)	France	Allemagne
Moyenne à fin 2024 toutes entreprises	7.8	9.6
Par taille d'entreprises du pays		
S (25 à 99 salariés)	4.1	3.9
M (100 à 999 salariés)	7.7	8.9
L (1000 salariés et +)	26.0	26.2

Une différence structurelle entre les deux économies

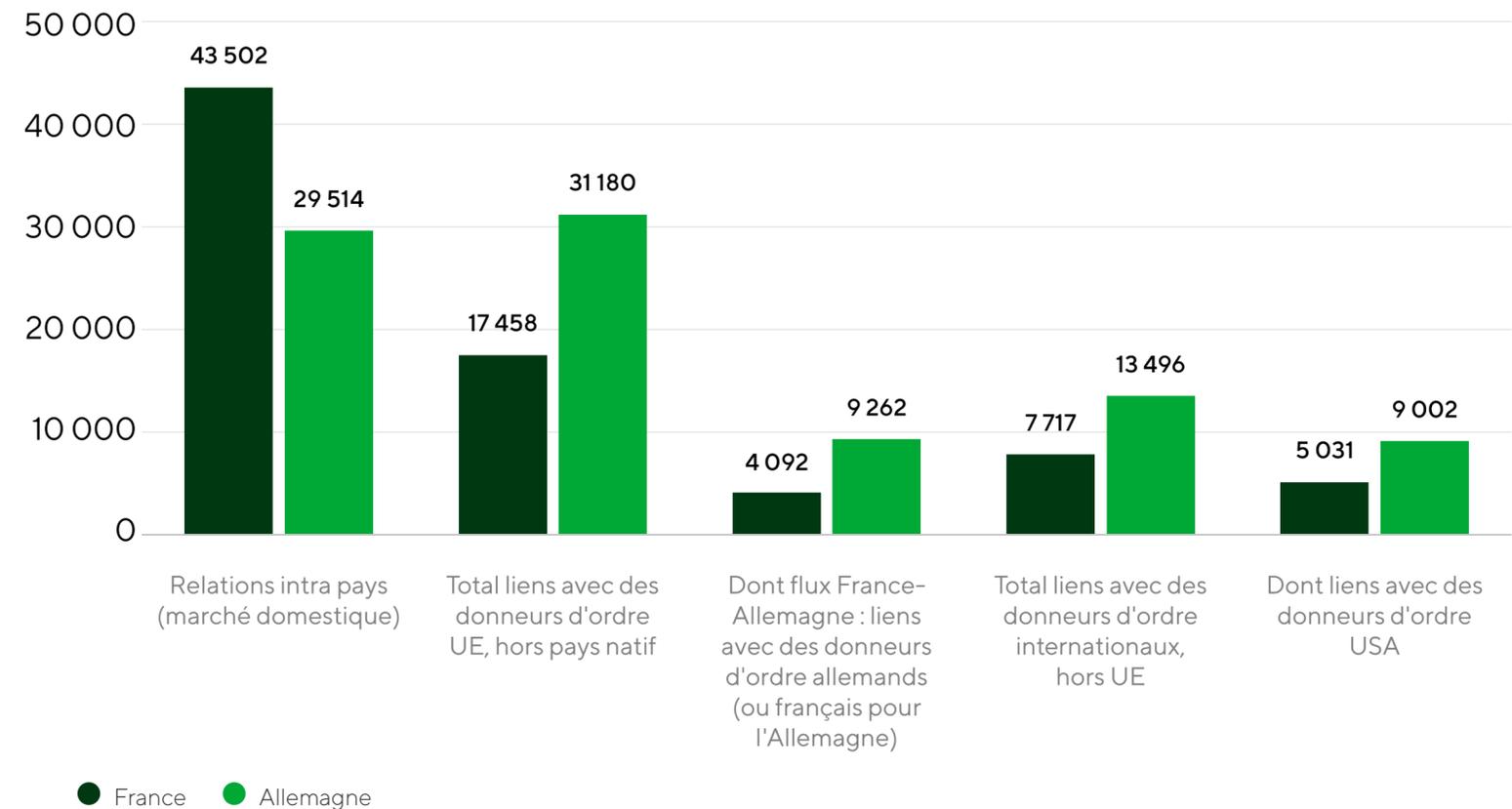
Ces résultats s'expliquent en grande partie par la structuration différenciée des tissus économiques français et allemand :

- En France, les PME et ETI sont souvent insérées dans des chaînes de sous-traitance nationales, travaillant principalement pour de grands donneurs d'ordre exportateurs. Elles bénéficient donc indirectement de débouchés à l'international, mais leurs connexions RSE restent majoritairement domestiques (75 %).
- En Allemagne, les PME et ETI sont historiquement plus autonomes et tournées vers l'international. Ce modèle dit de la « Mittelstand exportatrice » leur permet de créer directement des relations commerciales en UE et à l'étranger, expliquant que 47 % de leurs connexions proviennent de marchés hors Allemagne.

Cette étude souligne le rôle croissant de la RSE comme levier de compétitivité à l'international. Pour les entreprises françaises, notamment les PME et ETI, l'enjeu consiste désormais à utiliser l'évaluation RSE comme vecteur de visibilité à l'export, et non plus uniquement comme outil de conformité auprès de leurs donneurs d'ordre nationaux.

>> La visualisation en page suivante compare en détail à fin 2024 les 15 principaux pays d'où proviennent les demandes de connexions avec les fournisseurs français et allemands évalués en RSE par EcoVadis.

Volumes fin 2024 des connexions entre fournisseurs et donneurs d'ordre selon leur origine géographique : France et Allemagne



Activité export : répartition géographique des demandes d'accès à la fiche d'évaluation RSE de fournisseurs français et allemands

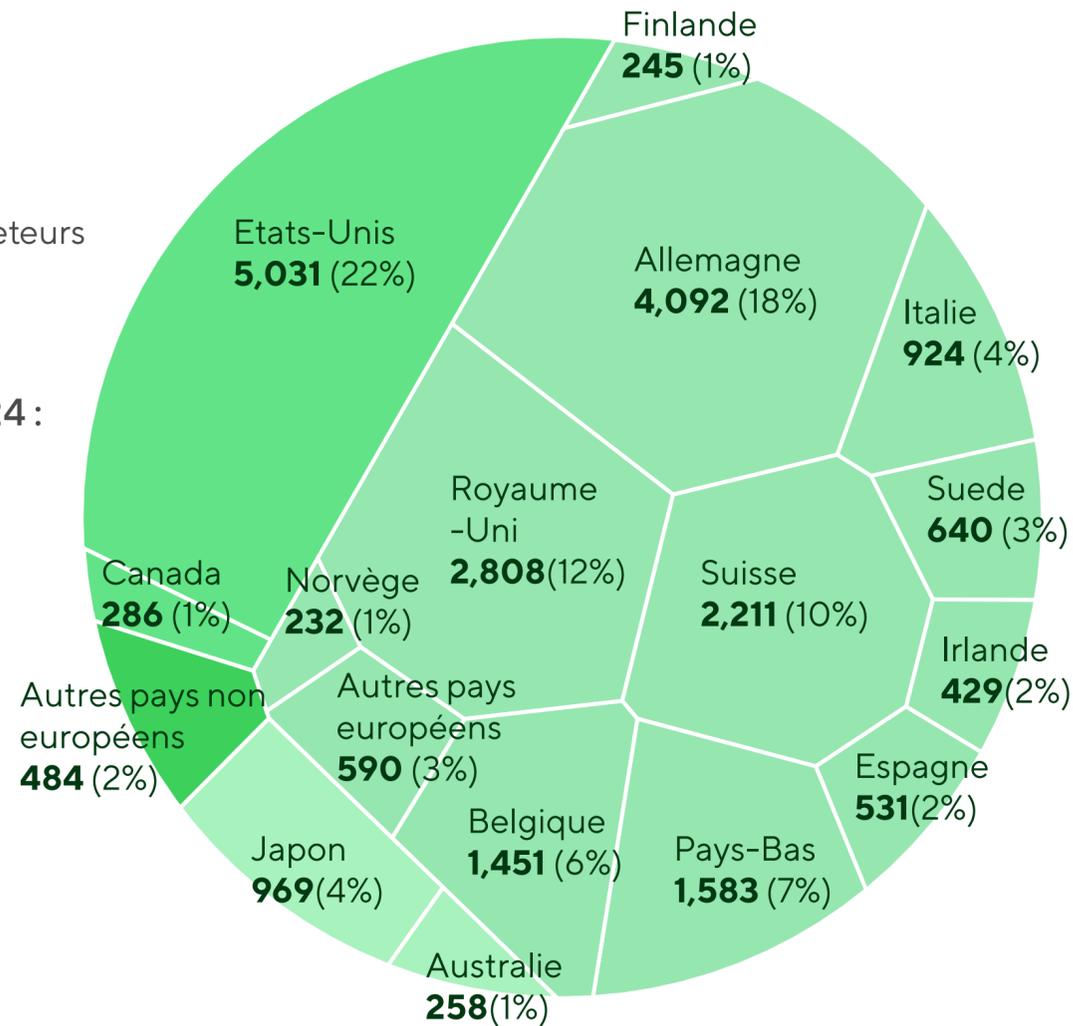
 France

25 175

liens créés avec des acheteurs étrangers pour 5 310 fournisseurs français

Top 3 des pays fin 2024 :

USA, Allemagne, Royaume-Uni



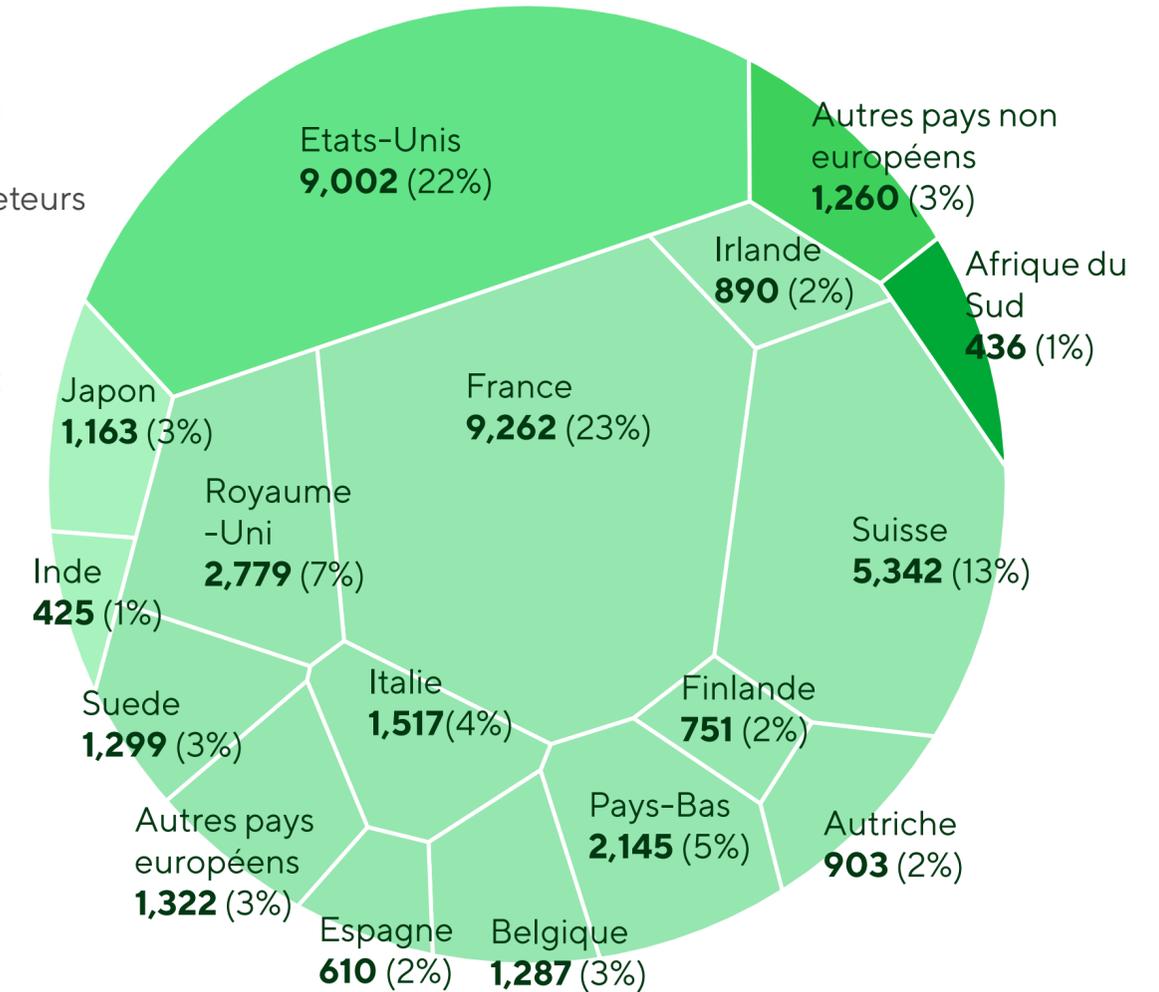
 Allemagne :

44 676

liens créés avec des acheteurs étrangers pour 6 173 fournisseurs allemands

Top 3 pays à fin 2024 :

France, USA et Suisse





le médiateur

DES ENTREPRISES

Le Médiateur des entreprises, placé auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, vient en aide aux entreprises et aux organisations publiques afin de leur permettre de résoudre gratuitement leurs éventuels litiges via la médiation et, plus largement, faire évoluer les comportements d'achats, dans le souci de rééquilibrer les relations clients fournisseurs, au service de l'économie.

Avec le Conseil National des Achats, le Médiateur des entreprises anime une communauté d'acteurs publics et privés engagés pour des achats plus responsables et solidaires. Le Parcours national des achats responsables (PNAR) a pour vocation d'encourager tous les acteurs économiques à améliorer leurs pratiques d'achats. Regroupant 2 dispositifs, une charte et un label Relations fournisseurs et achats responsables (RFAR), ce parcours leur permet de matérialiser leurs engagements, de bénéficier d'un marqueur de différenciation positive et enfin de faire partie d'une communauté dynamique.

Il intervient également dans le domaine de l'innovation. Son réseau d'une centaine de médiateurs nationaux et régionaux est présent sur tout le territoire.

La saisine s'effectue depuis le site www.mediateur-des-entreprises.fr

ecovadis

EcoVadis, ETI française à mission, opère une plateforme collaborative d'amélioration continue des performances RSE tout au long des chaînes d'approvisionnement, offrant des données fiables et actionnables aux entreprises engagées vers la durabilité. Plus de 150000 fournisseurs de toutes tailles et plus de 1500 organisations achats dans 185 pays combinent selon leurs besoins les différentes solutions EcoVadis pour favoriser la résilience, la croissance durable et l'impact positif dans le monde entier.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur ecovadis.com/fr, et [LinkedIn](#).